

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine, 22,

Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

## INSERCTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40  
EDOUARD ROUYER, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 Id.  
Trois Mois . . . . . 3 Id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 26 Juillet 1887

Le Secrétariat des Commandements du Prince fait connaître de nouveau que les pétitions, suppliques et recours en grâces adressés directement à Son Altesse Sérénissime sans passer par l'intermédiaire de M. le Secrétaire d'Etat seront considérés comme non-avenus.

## NOUVELLES LOCALES

M<sup>gr</sup> l'Evêque de Monaco, accompagné de M. le Vicaire général Guyotte, est arrivé au Château de Marchais le 19 de ce mois.

Le *Journal Officiel* de la République Française nous apprend que par décision ministérielle M. le docteur Louis Colignon, médecin de l'Hôtel-Dieu de Monaco, a été nommé officier d'Académie.

Rappelons que les distributions des prix aux divers établissements scolaires de la Principauté sont fixées aux dates suivantes :

Collège Saint-Charles, aujourd'hui.

Pensionnat des Dames de Saint-Maur, demain 27 juillet.

Asile Saint-Charles, aux Moulins, 29 juillet.

Collège de la Visitation, 30 juillet.

Asile de Monaco, 30 juillet.

Ecoles communales des garçons, 2 août.

Ecoles communales des filles, 3 août.

Pour des motifs de convenances personnelles, M. Chartran a donné sa démission de Directeur Général de la Société des Bains de Mer de Monaco, démission qui a été acceptée avec regrets.

M. Chartran laissera dans la Principauté les plus sympathiques souvenirs.

M. Giovanni Pistonetto, mécanicien, chef du service des eaux, à la pompe Marchessaux, vient de recevoir la médaille d'argent de la valeur civile que lui a conférée S. M. le Roi d'Italie, par décret du 10 mars dernier.

Cette récompense lui a été décernée pour le courage dont il a fait preuve en maintes circonstances, notamment dans la catastrophe du chemin de fer le 10 mars 1886.

M. Louis Abbiate, notre compatriote, violoncelliste, a remporté, le 20 juillet, le premier prix au Conservatoire de Paris.

Le morceau de concours était le concerto en *si mineur* de Servais. M. Abbiate, qui est élève de

Delsart, a montré de la chaleur et des qualités de soliste. Le jury était composé de MM. Ambroise Thomas, Ernest Guiraud, Fisher, Hollmann, Lebouc, Loys, de Nanck, de Baily et Tubeuf.

Ne nous plaignons pas trop de la chaleur ; celle que nous subissons n'est rien auprès de celle qui règne en ce moment aux Etats-Unis.

On nous télégraphie de New-York que depuis trente ans le thermomètre n'avait pas marqué une température aussi haute que celle de ces jours derniers, dans les Etats de l'Ouest et du Centre ; presque partout, elle dépasse 100° Fahrenheit. A Johet (Illinois), elle a atteint 113° (45 centigrades).

De tous les points de l'Union on signale un nombre considérable d'insolations. Beaucoup de cas ont été suivis de mort.

45 degrés ! c'est effrayant. Nos lecteurs ont pu voir, dans notre article Variétés, que c'est le terme extrême que peut supporter le corps de l'homme.

Des orages très violents ont éclaté la semaine dernière dans le sud-est et le midi de la France et sur tout le littoral méditerranéen. Il est très curieux de remarquer la coïncidence qui existe entre ces nombreux troubles atmosphériques, pour la plupart très importants, avec la dépression annoncée par les météorologistes américains, comme devant amener des changements dans le régime aérien, du 18 au 20 courant.

Il est très difficile de rattacher précisément à la dépression atmosphérique les troubles dont les régions méditerranéennes subissent les effets, car elle s'est dirigée au nord-nord-est et semble disparaître vers les régions arctiques. Cependant, il est probable que des mouvements secondaires se soient détachés du centre de la bourrasque, et, suivant la branche inférieure du fleuve marin le « Gulf-Stream », aient donné naissance aux orages dont nous parlons, car il arrive fort souvent, et le fait a été constaté à bien des reprises, que des orages suivent la trajectoire des bourrasques, et cela toujours à droite de celle-ci.

On en a même fait la remarque lors de l'ascension de MM. Tétard et Carton, le 26 avril, et en mentionnant le résultat des observations faites à bord, on a fait ressortir la relation probable entre l'immense mouvement atmosphérique tournant sur le bord duquel les aéronautes étaient entraînés et de nombreux orages qui se produisirent à cette époque.

Dans la marche des orages que nous avons essayés, nous voyons leurs premiers effets signalés

en Espagne le 18, puis dans la nuit suivante, c'est dans notre région depuis Marseille que nous les retrouvons. Le lendemain, 20, ils éclatent à Avignon, Vienne et Lyon, et enfin le 21 dans l'après-midi, à Paris.

Quoique cela, il existait encore vendredi de fortes rafales dans le golfe de Gènes, et sur nos côtes où la mer était très grosse et houleuse, ce qui rendait la navigation fort difficile.

Judi dernier, 21 juillet, a été inauguré sur le plateau de Châtillon (Marne) la statue monumentale du pape Urbain II, dont l'érection est due à la haute initiative de S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims.

A cette cérémonie assistaient S. Exc. le Nonce apostolique, M<sup>gr</sup> Richard, archevêque de Paris ; M<sup>gr</sup> Gonindard, coadjuteur de l'archevêque de Reims, et les évêques de Monaco, de Liège, de Luxembourg, de Lausanne et Genève, de Vannes, d'Angers, de Nancy, de Montpellier, de Soissons, de Troyes, de Saint-Dié, d'Orléans, de Versailles, de Clermont, d'Arras, d'Amiens, de Meaux, de Châlons, de Beauvais, de Langres, etc., ainsi que plusieurs prélats et dignitaires romains.

Urbain II, qui s'appelait Eudes ou Odon, né à Lagery, près Châtillon-sur-Marne, d'une noble famille, est un des plus grands papes de l'Eglise.

Après avoir été tour à tour chanoine et archidiacre de Reims, il fut prieur de Cluny et se rendit à Rome où, en 1078, le pape Grégoire VII le créa cardinal en lui donnant l'évêché d'Ostie.

Envoyé par le même pape en Allemagne, en qualité de légat apostolique, il excommunia l'empereur Henri IV.

En 1088, à la mort de Victor III, il fut élu pape et continua à lutter contre l'empereur et l'antipape Guibert.

Pierre l'Ermite, revenu de Jérusalem, trouva en lui un grand et énergique appui, et le décida à se rendre à Clermont, pour y présider le fameux concile de 1095, où fut décidée la première croisade.

Urbain II mourut en juillet 1099, quelques jours après la prise de Jérusalem.

Le monument élevé au pape français est vraiment grandiose.

Dressé sur la plate-forme de l'ancien château de Châtillon, à l'endroit même où fut la demeure des ancêtres et des neveux d'Urbain II, il se compose d'un piédestal cylindrique, avec soubassement quadrangulaire, surmonté de la statue.

La partie inférieure est flanquée de quatre pilas-

tres ornés des armoiries des principaux chefs de la croisade. Les faces du soubassement sont couronnées d'un simulacre de créneaux rappelant l'ancien château de Châtillon.

Le piédestal, très simple, n'a pour ornement que la croix ; l'architecture de sa corniche porte gravée cette inscription :

AU BIENHEUREUX URBAIN II, PAPE  
NÉ EN 1042 A CHATILLON-SUR-MARNE  
MORT LE 29 JUILLET 1099

La corniche repose sur trente-deux modillons. Le pontife, en vêtements sacerdotaux et coiffé de la tiare, est représenté debout, au moment où il prononce les paroles mémorables : *Dieu le veut !*

La statue d'Urbain II est classée, par ses dimensions, comme la cinquième parmi les grandes statues, après la *Liberté*, de New-York ; la *Bavaria*, de Munich ; *Notre-Dame*, du Puy, et *Saint Charles Borromée*, d'Arona.

Elle mesure huit mètres trente centimètres. Le monument entier mesure vingt et un mètres vingt-trois centimètres.

Au pied du monument est l'église du prieuré de Binson, nouvellement restaurée par le cardinal Langénieux. Elle est une des plus anciennes de la région. Propriété particulière d'Odon de Châtillon, elle est mentionnée dans ses titres patrimoniaux. Etant en ruine, on l'a reprise pierre par pierre pour lui conserver son caractère architectural.

A côté de l'église se trouve l'ancien prieuré, restauré lui aussi. C'est là que le cardinal Langénieux a donné l'hospitalité aux 33 évêques et prélats présents ainsi qu'à ses autres invités.

### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nice.** — M. Bru d'Esquille, secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes, est nommé officier de l'instruction publique.

— La distribution des prix au Petit Séminaire de Nice a eu lieu mercredi dernier 20 juillet. Nos lecteurs savent que plusieurs monégasques font leurs études dans cet établissement. Or, parmi les noms de nos compatriotes le plus souvent nommés cette année, nous relevons les suivants :

Jean Marsan, philosophie,	3 nominations
Lucien de Castro, rhétorique,	6 —
Eugène Gindre, seconde,	16 —
Louis de Castro, troisième,	4 —
Jérôme Bellando, id.	5 —
Charles Bonafede, quatrième	5 —
André Fombertaux, cinquième,	2 —
Louis Crovetto, id.	3 —
Urbain Gastaud, septième,	3 —
Georges Fombertaux, préparatoire,	6 —

Ajoutons que M. Jean Marsan a été reçu bachelier ès-lettres, 1<sup>re</sup> partie ; et mentionnons, pour terminer, les noms de MM. François et Julien Pastoris, fils du consul de Monaco à Nice, élèves aussi du Petit Séminaire, également reçus bacheliers ès-lettres, 1<sup>re</sup> partie.

— Nous apprenons avec peine la mort de M. Albert Encrois, compositeur et professeur de musique, organiste et maître de chapelle de l'église Notre-Dame de Nice.

**Menton.** — Ces jours derniers, M. Palmaro, adjoint, faisait préparer un vernis pour les planchers de son appartement. Le liquide, chauffé à une trop haute température, s'enflamma tout à coup et communiqua le feu aux rebords en bois de la cheminée. L'alarme fut aussitôt donnée, et, pour éviter un incendie qui aurait pu avoir des suites fort graves, le liquide enflammé fut jeté sans réflexion par une fenêtre donnant sur un passage public. Malheureusement, un jeune enfant qui jouait près de là fut atteint par les éclaboussures et, en un instant, il se trouva environné de flammes. Attiré par ses cris, quelques voisins accoururent et le transportèrent dans une pharmacie

voisine, où il reçut les soins les plus intelligents. Conduit ensuite à l'hôpital, le pauvre petit paraissait dans un état assez satisfaisant, lorsque, dans la nuit de jeudi à vendredi, il fut pris d'une fièvre violente qui l'emporta en quelques heures.

### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Voici la politique entrée en vacances en la personne de MM. les sénateurs et MM. les députés. Dans quelques jours, ce sera le tour de l'Université : professeurs et élèves en sont aux examens de la fin. Au Conservatoire, on a eu, cette semaine, les concours sensationnels de l'opéra et de la comédie. Ces concours appellent une réforme logique : l'abolition de la tenue de ville pour y prendre part. Pourquoi cette interdiction du costume ? La façon de le porter fait partie de l'art théâtral, et les concours, à l'adopter, ne deviendraient que plus complets. Et puis, c'est vraiment par trop compter sur l'illusion scénique que de nous montrer *Clytemnestre* en robe à retroussis ou *Hamlet* en habit noir. L'élève tombe alors dans le grotesque, et le sentiment qu'il en a paralyse ses moyens. Il comprend qu'il nous offre une parodie là où il voudrait nous rendre aussi parfaitement que possible l'œuvre originale.

Si le sexe fort au Conservatoire a le droit de n'imputer qu'au règlement le ridicule que lui apporte son habillement dans les concours, il n'en est pas tout à fait de même du sexe faible. Avec les accommodations que comporte aujourd'hui la mode pour les femmes, ces demoiselles de la rue Bergère pourraient, sans manquer à la lettre du règlement, concourir dans des ajustements conformes à l'esprit de leur rôle. Qu'elles y songent pour l'an prochain. L'art et elles-mêmes n'y perdront rien.

L'empereur et l'impératrice du Brésil sont de passage à Paris. Don Pedro II va demander aux eaux de Carlsbad le rétablissement complet de sa santé assez éprouvée il y a quelque temps. L'empereur, d'ailleurs, semble en bonne voie de guérison, et plus d'un homme bien portant voudrait avoir sa vigueur et son activité. A peine arrivé au Grand-Hôtel, il s'est rendu à l'assemblée des actionnaires du canal de Panama, que tenait M. Ferdinand de Lesseps, et sa présence a été saluée de longues et unanimes acclamations ; de là, il est allé à la séance de l'Académie des sciences à l'Institut. Le soir, il avait à dîner ses sœurs la princesse de Joinville et la comtesse d'Aquila et a reçu ensuite plusieurs notabilités de la colonie brésilienne. Vendredi, il assistait avec l'impératrice, à l'Opéra, à la représentation de la *Favorite* et du ballet les *Deux Pigeons* ; entre temps, ajoutez à cela les visites officielles au président de la République, les audiences à ceux-ci et à ceux-là, les consultations des médecins, les courses chez les fournisseurs et les photographes, que sais-je encore ! et vous serez rassuré sur la santé de l'auguste voyageur. L'empereur du Brésil est né le 2 décembre 1825. Monté sur le trône le 7 avril 1831, il est le plus ancien des souverains actuels, la reine Victoria ne régnant que depuis le 20 juin 1837.

Sceaux devient décidément la succursale du félibrige aux portes de Paris. On vient d'inaugurer, sous ses ombrages célèbres, le buste de Théodore Aubanel, le chantre de la *Grenade entr'ouverte*. Aubanel appartenait à une famille de typographes d'Avignon, qualifiés depuis plusieurs siècles du titre d'imprimeurs du pape. Petit, un peu ramassé, l'œil plein d'une rêverie ardente, Aubanel se rapprochait de Musset, dont ses poésies ont la tendresse et l'ironie avec une teinte attristée. Mistral, qui a fait le voyage de Paris pour cette cérémonie, est en ce moment très fêté parce qui reste encore de tenants de la poésie sur les bords de la Seine. Mardi dernier, M. Stéphen Liégeard, le chantre couronné par l'Académie française des *Grands Cours*, un des maîtres qui garde haute et pure la tradition Lamartinienne, a donné un grand dîner en son honneur.

A Paris, d'ailleurs, les poètes de Provence ont leur dîner mensuel, baptisé du nom de la *Cigale*. Echange de confidences poétiques, d'enthousiasmes littéraires, essor de strophes ailées, chansons à pleines volées, facéties de verte allure, voilà l'ordinaire de ces repas

fraternels — échos parisiens de ceux de la place de l'Horloge à Avignon, ou de la Barthelasse, à l'ombre des platanes de l'île du Rhône.

A propos de poète, Brizeux, le mélancolique amoureux de *Marie*, le chantre des grèves bretonnes, aura sa statue sur une des places de Lorient, sa ville natale. Ce n'est qu'un juste hommage à un poète plein de délicatesse et de grâce touchante. Le monument vient d'être terminé par le statuaire Pierre Ogé, de Saint-Brieuc, et un comité s'est formé à Paris pour recueillir les souscriptions nécessaires et assurer l'inauguration de la statue. La souscription sera ouverte dès le commencement de l'automne, et l'inauguration du monument aura lieu au mois d'août de l'année prochaine. Allons, poètes, à vos lyres, pour cette solennité !...

La question du surmenage intellectuel dans les lycées et collèges est revenue, cette semaine, en discussion devant l'Académie de médecine.

Comme cause de la déchéance physique de nombreux élèves, le docteur Hardy a signalé la mauvaise installation de la plupart des lycées placés, le plus souvent, au centre de quartiers populeux : l'air qu'on y respire dans des salles étroites et dans des dortoirs peu spacieux est presque toujours insuffisant.

M. Lancereau a, de son côté, fait ressortir comme deux des causes principales du mal dont on se plaint, avec le défaut d'aération, l'alimentation insuffisante et l'hygiène défectueuse, et, de toute cette discussion si intéressante pour les familles, l'Académie a conclu que ce n'est point le programme de l'Université, mais l'hygiène des écoles qu'il faut accuser des désordres pathologiques signalés.

Les élèves des collèges de la Principauté sont à l'abri de ces risques funestes, et si tous leurs confrères des lycées de Paris étaient logés à même enseigne qu'eux, l'Académie de médecine n'aurait pas à se préoccuper de l'installation des écoles. Heureux élèves qui jouissent du grand air, du soleil, de l'espace, d'un régime où le souci de l'esprit se lie à la sollicitude la plus intelligente du corps, que leur sort semble enviable derrière les fenêtres grillées de Louis-le-Grand ou d'Henri IV !... Seulement, plus favorisés que le paysan de Virgile, connaissent-ils leur bonheur ? Qu'ils s'informent, en tous cas, pendant les vacances, auprès de leurs camarades de Paris, leur opinion sera bien vite faite, et leur gratitude envers leurs maîtres n'en fera que grandir.

BACHAUMONT.

### FAITS DIVERS

Le lundi 18 juillet dernier, dit le *Moniteur Universel*, nous avons observé les lueurs crépusculaires, depuis 7 h 45 m. du soir jusqu'à 8 h. 30 m. Avant 8 heures, l'horizon ouest était d'un violet intense, et la lueur était reflétée par quelques nuages assez éloignés du zénith et par d'autres situés à l'est.

A partir de 8 heures, la coloration se transformait progressivement en une teinte rouge, qui devint fort intense vers 8 h. 45 m. Ce phénomène, dont nous relations simplement les principaux caractères, est-il encore lié à l'éruption du Krakatoa, ou bien ne serait-il qu'un accident dont la cause résiderait dans les vapeurs atmosphériques suspendues dans les régions nuageuses, sous forme de glaçons extrêmement petits, sur lesquels se produirait la réfraction des rayons solaires, au moment du coucher de l'astre lumineux ? C'est une question sur laquelle il ne nous paraît guère possible de se prononcer, pour le moment.

Cependant nous penchons pour la dernière hypothèse, attendu que nous sommes trop éloignés du moment où le Krakatoa a causé l'effroyable catastrophe dont tout le monde se souvient ; les cendres qu'il a projetées dans l'atmosphère ont dû disparaître, ou du moins se dissiper dans toute la masse gazeuse atmosphérique, et leur influence sur la lumière reçue du soleil ne peut être que nulle maintenant, en supposant qu'elle se soit exercée d'une manière sensible à l'origine des actions éruptives.

A l'abattoir d'Anvers, dirigé par M. Delacroix, ancien médecin-vétérinaire du gouvernement, on a inauguré, dimanche, dit le *Courrier de Bruxelles*, un établissement

frigorifique pour la conservation, par l'air froid, du bétail australien.

Et quelle conservation !... une conservation pendant six mois, un an, dix ans, indéfinie, sans la moindre altération de la marchandise, sans que la viande perde rien de son goût, de sa qualité et de son aspect.

Les bêtes tuées en Australie ont été congelées aussitôt, durcies comme bois, comme pierre, puis transportées à Londres d'abord, à Anvers ensuite, sans avoir été soustraites un instant à l'action sèche de l'air froid, bateaux et voitures de chemin de fer servant au transport, étant aménagés absolument comme les installations qu'il nous a été donné de visiter.

Une simple machine qui aspire l'air, le comprime dans un cylindre, le refoule brusquement dans un autre où son explosion produit un refroidissement excessif et constant... On a vu dimanche du mercure gelé, et un thermomètre marquer 80 degrés sous zéro. On s'est promené dans de grandes chambres de bois, tapissées de neiges, où cet air froid circule au milieu des bœufs et des moutons gelés, dans une température de dix degrés sous zéro.

Les bouchers pourront d'abord conserver leur viande indéfiniment; ils sont déjà nombreux, à Anvers, ceux qui ont à l'abattoir leur petit entrepôt; ils paient un centime par kilogramme et par jour avec un maximum de cinq centimes... Passé cinq jours, ils peuvent donc abandonner leur viande indéfiniment, sans frais, l'oublier même, et si, dans quelques mois, dans quelques années, ils se rappellent avoir oublié un aloyau ou un gigot de mouton, ils peuvent passer au guichet des aloyaux et des gigots perdus, et on leur rendra leur morceau intact et toujours frais.

Et puis, il y a surtout ceci : Le bétail australien est superbe, bien en chair, extraordinairement sain, c'est le bétail des gras et savoureux pâturages dont nous avons ouï dire.

Il nous revient à Anvers, tous frais de voyage compris, à 50 % moins cher que notre bétail à nous !

Voilà une terrible concurrence pour l'agriculture européenne.

On a mangé de cette viande. Elle a été trouvée excellente.

Il paraît que le bétail est tellement abondant en Australie que son entretien coûtant plus qu'il ne valait, il a fallu en abattre. Des hommes ingénieux se sont mis en tête de donner une valeur à cette chose qui n'en avait plus. De là l'idée de la conservation par la congélation. La première expérience a eu lieu en 1880; quatre cents carcasses furent expédiées en Angleterre; dès 1881, il en arrivait 1,700 carcasses; en 1886, l'importation en Angleterre s'est élevée à 1,066,000 carcasses.

Et pourtant, quand on parlait de viande conservée, nul n'en voulait. Préjugés !... mais combien difficile à déraciner ! Et pourtant la viande d'Australie arrivait toujours... On fit des enquêtes et on apprit... que c'étaient les bouchers qui la vendaient comme viande fraîche.

Cette découverte était concluante. Dès lors, la cause était gagnée.

Pour la première fois, on introduit aujourd'hui la viande d'Australie en Belgique.

Qui ne connaît le *Tradescantia*, cette charmante plante qui, dans nos serres, dans nos appartements, sert si bien de garniture aux vases à suspension ? Rien n'est plus décoratif que ces tiges qui tombent et dont les feuilles sont colorées de violet, de vert, de blanc et pourpre en dessous. Cette plante, originaire du Brésil, appartient à la famille des commelinées et au genre *Tradescantia*, dédié au botaniste John Tradescant, c'est le *T. Zebrina* Hort, connu sous le nom de Ephémère zébrée.

L'horticulture, dit le journal la *Maison de Campagne*, s'est enrichie, ces dernières années, d'un nouveau *Tradescantia*. Comme le précédent, il est très ornemental, et c'est une plante précieuse pour la garniture des rocailles et des murs dans les serres. A Monaco, où le *Tradescantia* vient admirablement en plein air, il peut être

utilisé dans les jardins, les boutures reprennent comme du chiendent.

Cette ravissante plante a le même port que le *T. Zebrina*, mais les feuilles, nettement striées, sont panachées de blanc d'argent, panachure nouvelle et très constante. Ses qualités lui ont fait accorder un certificat de mérite au meeting de la Chambre syndicale des horticulteurs belges, le 14 septembre 1885. Elle a été obtenue et livrée au commerce par un horticulteur de Gand, M. Ed. Pynaert-Van-Geert.

Le tribunal correctionnel de Lyon a eu, le 19 juillet, à juger une affaire de vins falsifiés.

Les prévenus, au nombre de cinq, ont été condamnés à trois mois de prison et 500 francs d'amende, savoir :

M. Nauléon, marchand de vins près de Poitiers;

M. Gilbert, marchand de colorants à Poitiers;

M. Meslard, courtier de Gilbert.

Enfin, deux allemands, Schmoltz et Knecht, qui avaient établi à Neuville-sur-Saône une fabrique de colorants, succursale d'une maison de Stuttgart, étaient également poursuivis pour vente à Gilbert de produits chimiques. Schmoltz a été condamné par défaut à deux ans de prison et 500 francs.

## VARIÉTÉS

### Coup de soleil et coup de chaleur.

(Suite et fin — Voir le numéro 1511)

Qu'est-ce, d'abord, que le coup de soleil ? Claude Bernard a établi expérimentalement (1871) que la chaleur est un poison des muscles, c'est-à-dire qu'elle amène la mort en détruisant les propriétés et particulièrement la contractilité de ses éléments anatomiques. D'après l'illustre professeur du Collège de France, une température de 45 degrés suffit pour tuer le muscle, en coagulant le suc musculaire, ce suc qu'on obtient en soumettant un morceau de viande fraîche à l'action d'une presse.

Cette mort du muscle est, du reste, un fait imputable à la chaleur en général. Mais le soleil, source initiale de toute chaleur, a une action propre et qui peut être immédiate, comme le prouvent les expériences de M. Vallin.

Cet expérimentateur ingénieux a exposé des chiens en plein soleil, pendant les mois de juillet et d'août, dans une cour du Val-de-Grâce. Chez ceux de ces animaux qui étaient maintenus couchés sur le dos, dans une gouttière, la mort survenait après une heure. Elle exigeait deux heures au moins d'insolation quand les chiens étaient libres de leurs mouvements. Chez tous, au moment de la mort, la température montait à 44 ou 46 degrés, et, immédiatement après la mort, l'autopsie permettait de constater la rigidité subite du cœur et des diaphragmes.

Il est bien évident que ces expériences expliquent le danger qu'encourt un homme qui reste exposé, surtout dans l'immobilité, à l'action solaire. Celle-ci s'accuse, d'abord dans les cas légers, par une rougeur particulière de la peau frappée directement par les rayons solaires. Il se forme là un *érythème*, comme disent les médecins.

Cet érythème, qui est précédé souvent de mal de tête et d'une douleur à la nuque, s'accompagne d'un léger gonflement des tissus sous-jacents et d'une douleur plus ou moins cuisante. Il a, d'ailleurs, une durée limitée à quelques jours; il guérit par le simple séjour à la chambre et se termine par une desquamation superficielle.

C'est là la forme légère du coup de soleil, celle qu'on rencontre fréquemment chez les personnes à peau délicate; la forme grave est caractérisée par les symptômes qu'amènent la congestion et l'inflammation des méninges, symptômes qui peuvent aller depuis les convulsions épileptiformes jusqu'à la paralysie complète.

Ces manifestations sont presque toujours précédées

de céphalalgie, de malaise général, de nausées ou de vomissements et d'un sentiment profond de fatigue et d'accablement.

Dès que ces prodromes inquiétants apparaissent, il faut fuir la cause qui leur donne naissance, et chercher l'ombre avec le repos. Des applications de compresses froides sur le crâne et des révulsifs (sinapismes) sur les membres inférieurs complètent, au besoin, le traitement.

Tel est, sous ses deux formes principales, le coup de soleil, qu'on peut définir l'ensemble des désordres produits sur nous par l'action immédiate du rayonnement de l'astre.

Il arrive le plus souvent, sans nul doute, que le coup de soleil se complique du coup de chaleur, dont nous allons parler, et qui est le résultat de l'action solaire accumulée. Mais celle-ci, agissant d'emblée, à l'état naissant pour ainsi dire, est susceptible de nuire directement, et d'amener même la mort.

Les exemples qui prouvent cette funeste éventualité ne sont pas rares. Quand celle-ci se réalise, c'est par l'intermédiaire de l'altération des méninges; ces membranes délicates qui entourent et protègent le cerveau.

C'est par la méningite, en un mot, qu'agit donc le coup de soleil, et c'est ainsi, notamment, qu'une jeune Anglaise, dont parle quelque part M. Hardy, fut frappée mortellement pendant une excursion, les pieds dans la neige et la tête au soleil, dans les Pyrénées.

J'ai vu, pour ma part, à Lyon, il y a quelques années, un régiment de cuirassiers qui attendait, sur le quai de la Saône, l'arrivée d'un ministre, en plein soleil, être frappé de nombreux cas d'insolation. Les hommes, recouverts de leur cuirasse et de leur casque, faisant office d'appareils condensateurs de la chaleur, tombaient comme foudroyés, et l'on n'avait que le temps de les dévêtir et de les mettre à l'ombre, pour prévenir de plus fâcheux résultats.

Quand la mort survient, ce qui frappe le plus chez les insolés, c'est, avec la persistance d'une température élevée sur les cadavres, la rigidité précoce de ceux-ci et le durcissement du ventricule gauche du cœur : tous phénomènes déjà constatés sur les chiens de M. Vallin.

Le danger est plus grand encore quand au coup de soleil se joint le coup de chaleur, dont il me reste à décrire les allures ordinaires.

C'est à cette alliance funeste que sont imputables, notamment, les faits regrettables qu'on n'a pas oubliés et qui se montrèrent, pendant les grandes manœuvres de l'an dernier, en France, comme en Allemagne.

Supposons une troupe marchant en colonne serrée. Les hommes cheminent côte à côte, courbés sous le double poids de leurs armes et de leurs sacs, sur la route poussiéreuse. Le soleil est ardent, et ses rayons drus, impitoyables, transpercent les pauvres soldats harassés.

Bientôt quelques-uns éprouvent un sentiment de lassitude extrême et d'angoisse. Leur respiration s'embarasse et devient laborieuse. La tête est lourde et semble comme serrée dans un étou. On a, à l'épigastre, la sensation d'un poids écrasant et des besoins presque incessants d'uriner.

On lutte pourtant, et l'on continue à marcher; mais l'étouffement et l'angoisse vont en augmentant. Tantôt la sueur ruisselle à flots sur le corps, tantôt, au contraire, — et c'est le pire, — elle fait complètement défaut.

A un moment donné, les jambes qui flageolent, refusent tout service, et l'individu tombe dans le rang, la tête en avant, secoué par des convulsions tétaniques, ou réduit à l'état de masse inerte, sans mouvement, ni pouls.

Voilà l'action du coup de soleil et du coup de chaleur réunis. Mais l'action solaire, en tant que cause immédiate, a évidemment ici un rôle secondaire, car c'est par les jours sombres, voilés de nuages, quand le temps est orageux, la brise absente et l'air saturé d'humidité, de manière à paralyser l'action réfrigérante si essentielle de l'évaporation de la sueur et des

produits respiratoires, c'est, dis-je, dans de semblables conditions que le plus grand nombre des accidents dus à la chaleur ont été constatés. Ceux-ci, d'ailleurs, se produisent sans grand changement d'aspect, jusque dans l'intérieur des habitations, dans les églises, les théâtres, et tous les locaux envahis par une nombreuse assistance.

Quoi qu'il en soit, si l'individu frappé n'est pas promptement enlevé de la foule et secouru, la mort peut survenir rapide, soit dans un véritable coma apoplectique, précédé ou non de délire (forme cérébrale du coup de chaleur), soit dans l'asphyxie par défaut de respiration (forme syncopale), soit enfin dans un mélange confus de manifestations cérébrales et cardiaques (forme mixte).

Heureusement, les accidents n'ont pas toujours une terminaison funeste, bien que celle-ci se produise dans la proportion de 80 pour 100 cas.

Que se passe-t-il donc en pareille occurrence?

Je ne saurais aborder en détail les nombreuses théories émises à ce sujet. L'agent nocif, c'est, à mon avis, l'air à la fois chaud et vicié. Ce gaz, quand il est dilaté par la chaleur, contient, à volume égal, une moindre proportion d'oxygène, et, dans les encombrements humains, n'en reçoit pas moins l'acide carbonique qui s'exhale de ceux-ci.

Il se charge aussi jusqu'à saturation de la vapeur d'eau provenant de la respiration et de la transpiration. Un moment arrive où le système nerveux, déjà souvent aux prises avec les déchets multiples que la fatigue accumule dans les tissus, est impressionné fâcheusement par l'atmosphère viciée; à la fin, il cesse de fonctionner, et le cerveau et le cœur, sinon les deux organes à la fois, cèdent et fléchissent selon leur degré de faiblesse relative.

La première chose à faire en cas d'accident, c'est de soustraire la victime à la cause morbige. Il faut isoler le malade hors du rang ou de la foule, le coucher aussi loin que possible du sol échauffé, sur des sacs, sur une table, etc., à l'ombre et au frais, si c'est possible. On doit se hâter d'ouvrir le col de l'habit et de débarasser le patient de tout ce qui pourrait gêner la respiration ou la circulation.

Les lotions froides, glacées, de préférence sur le crâne et la face, des pressions alternatives sur le ventre et la poitrine (respiration artificielle), quelques gorgées d'un liquide aromatique et légèrement alcoolisé sont on ne peut mieux indiquées en attendant le médecin. Ces moyens, d'ailleurs, suffisent le plus souvent pour conjurer le péril.

Quant à prévenir les accidents, le meilleur moyen, c'est d'éloigner les occasions où ces accidents se réalisent d'habitude: éviter pour les exercices, marches ou revues, les heures les plus chaudes de la journée; faire, autant que possible, voyager les troupes, non pas en colonne serrée, mais dans l'ordre dispersé, sur deux files rangées de chaque côté de la route, comme le font depuis longtemps les Anglais aux Indes, et de manière que la distance qui sépare les hommes entre eux soit suffisante pour prévenir le double inconvénient de l'encombrement et de la viciation de l'air.

Il convient aussi de ne pas se mettre en route l'estomac distendu par un repas trop copieux ou des libations trop abondantes. C'est là une précaution dont l'utilité est démontrée. Il en est de même des soins à apporter à la coiffure. Celle-ci doit être assez épaisse pour opposer un obstacle à la pénétration des rayons calorifiques, à la façon du turban adopté dans les pays chauds. Le couvre-nuque, et, à défaut, un mouchoir interposé entre le front et le couvre-chef, quel qu'il soit, sont d'un excellent usage. Dans ce but, les Anglais aux Indes emploient la large feuille du bananier, les Allemands, celle du chou, les gens du Midi, celle de la vigne.

En somme, faire connaître les causes des accidents, les conditions dans lesquelles ils se produisent et les moyens de parer au plus pressé, tel a été le bus de cet article.

Ajoutons que les mesures préventives sont ici toutes-puissantes: à preuve, c'est que dans leur marche de Souakim sur Tamanieh, pendant la récente expédition d'Egypte, les Anglais, sur cent cas de coup de chaleur, n'ont pas perdu un seul homme. Ce résultat merveilleux, nos voisins l'attribuent avec raison à l'excellence de leur outillage, et principalement à l'abondance de la glace, si utile dans l'espèce, et dont chaque ambulance transportait une tonne et demie.

Docteur J.-S. MORAND.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

AVIS

Un jugement du Tribunal Supérieur, en date du vingt-deux juillet courant, a reporté au vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-cinq, la date de l'ouverture de la faille de la sieur JOSEPH CAYRON, restaurateur à Monaco, déclarée par jugement du vingt-neuf juin dernier.

Le Greffier en Chef, RAYBAUDI.

Insertion faite en exécution de l'article 551 du Code d'Instruction Criminelle.

EXTRAIT

Par arrêt en date du dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré, le nommé CLERICO VICTOR-AUGUSTE, né le vingt-cinq novembre mil huit cent quarante-six à Tourette-Levens (Alpes-Maritimes), ex-notaire à Monaco, déclaré coupable de faux en écriture authentique et usage d'une pièce fautive, sachant qu'elle était fautive, en sa qualité d'officier public, a été condamné, en vertu des articles 115, 117 et 129 du Code Pénal, par contumace, à la peine des travaux forcés à perpétuité, à mille francs d'amende et aux frais.

Pour extrait conforme, délivré à M. l'Avocat Général:

Le Greffier en Chef, RAYBAUDI.

Vu: L'Avocat Général, TURREL.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 24 juillet 1887

Table with 4 columns: Origin/Ship Name, Nationality, Agent, and Cargo type. Includes arrivals from VINTIMILLE, SAN-REMO, CANNES, and MENTON.

Départs du 10 au 24 juillet

Table with 4 columns: Destination/Ship Name, Nationality, Agent, and Cargo type. Includes departures to CAGLIARI, CANNES, and MENTON.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Medaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fumes-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

OUVERT toute l'ANNÉE LA RÉSERVE OUVERT toute l'ANNÉE Située sur la plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE, DINERS SUR COMMANDE

LANGOUSTES ET COQUILLAGES

Française ou étrangère, parisienne ou provinciale, toute femme a un conseiller intime, un guide ami, qu'elle consulte avec confiance et auquel elle obéit sans discuter, chaque fois qu'il s'agit du gouvernement de sa petite personne, de l'ordonnement de sa maison et même de l'éducation de ses bébés.

Elle lui demande des leçons d'élegance, d'économie, de bienséance; des conseils pour ses travaux, des renseignements sur tous les points qui touchent à sa toilette ou qui intéressent sa beauté. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les services qu'il lui rend. Cet ami si précieux, c'est un journal de modes, et, parmi tous, le Moniteur de la Mode est celui dont les oracles font loi.

Ses dessins sont confiés aux artistes les plus habiles en ce genre, et dont les noms sont réputés depuis longues années; ses renseignements sont puisés aux sources les plus sûres et toujours donnés en primeur; ses patrons, exécutés sous la direction d'une coupeuse émérite. Il s'occupe d'ameublement, de travaux intéressants et nouveaux; sa partie littéraire est due à la collaboration de nos meilleurs auteurs; une correspondance des plus soignées tient en rapport direct la rédactrice et les abonnés, et l'on peut dire qu'il est impossible de trouver une publication plus complète au point de vue de la famille, et qui puisse, à plus juste titre, s'intituler journal du foyer.

Le Moniteur de la Mode paraît tous les samedis. — Il est édité par ABEL GOUBAUD, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

PRIX D'ABONNEMENT:

Table with 4 columns: Edition type (simple or colorized), Duration (1, 3, 6 months), Price, and Number of issues.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco 1887

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Table with multiple columns for weather data: Pressions barométriques, Température de l'air (matin, midi, soir), Humidité relative, Vents, État du ciel, and DATES (19-25 July).